

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA MARKETPLACE
BRANDALLEY
Produits « vendus et expédiés par un tiers »

PREAMBULE :	1
Article 1 : Champ d'application des présentes Conditions Générales de Vente de la Marketplace	1
Article 2 : Protection des données	2
Article 3 : Territoires concernés	3
Article 4 : Fiches Produits	3
Article 5 : Messagerie mise à la disposition de l'Utilisateur	4
Article 6 : Prix des Produits	4
Article 7 : Commande des Produits	5
Article 8 : Paiement des Produits par l'Utilisateur	6
Article 9 : Livraison des Produits par le Vendeur	6
Article 10 : Réclamation par l'Utilisateur – Litiges	8
Article 11 : Garanties des Produits	9
11.1 Garanties Légales	9
11.2 Garanties Commerciales	11
11.3 Extension de Garantie	12
Article 12 : Responsabilité	12
12.1 Garanties et responsabilité	13
Article 13 : Données nominatives	15
Article 14 : Propriété intellectuelle	16
Article 15 : Preuve – Conservation et Archivages des transactions	16
Article 16 : Contenus Illicites ou Litigieux	17
Article 17 : Intégralité	17
Article 18 : Loi Applicable et compétence juridictionnelle	17
Article 19 : Ventes d'Alcool	17
19.1 Protection des mineurs	17
19.2 Abus d'alcool	18

PREAMBULE :

Mises en ligne :

La Marketplace est un service proposé par **la société BrandAlley France**, SA au capital de 1 000,00 €, ayant son siège social situé au 18 rue Pasquier 75008 Paris, immatriculée au RCS de Bobigny sous le numéro 878 958 883, numéro de TVA intracommunautaire : FR 46878958883, email France : serviceclient@brandalley.com, numéro de téléphone : 01 76 36 05 77 adhérente à la FEVAD (www.fevad.com) (**ci-après dénommée BrandAlley**).

Article 1 : Champ d'application des présentes Conditions Générales de Vente de la Marketplace

La Marketplace est un service proposé par BrandAlley sur son site internet accessible à l'adresse www.brandalley.fr (ci-après le « **Site** ») et sur tout autre site internet exploité par BrandAlley. Le service de Marketplace permet à toute personne physique majeure, titulaire d'un compte chez BrandAlley, d'entrer en relation avec un ou plusieurs **Vendeurs** professionnels (ci-après le(s) « **Vendeur(s)** ») proposant sur le Site de **BrandAlley** leurs Produits neufs à un prix ferme (ci-après le(s) « **Produit(s)** »).

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les conditions d'utilisation de la Marketplace de **BrandAlley** par les **Utilisateurs** et les Conditions de Vente des Produits entre les **Vendeurs** et l'**Utilisateur**.

Les Conditions Générales de Vente sont consultables à tout moment sur le Site **BrandAlley** et s'appliquent à toutes les Ventes réalisées sur le Site entre les Utilisateurs et les Vendeurs. Les Conditions Générales de Vente sont complétées par les Conditions Particulières de Vente, propres à chaque Vendeur. L'Utilisateur peut en prendre connaissance en consultant les fiches Produit de chaque Produit proposé sur la MarketPlace.

Les Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les ventes de Produits réalisés sur la MarketPlace, étant précisé que BrandAlley ne pourra en aucun cas être considérée comme le Vendeur des Produits achetés sur la MarketPlace. Seul le Vendeur, dont l'identité est indiquée sur la fiche Produit, est le seul cocontractant de l'Utilisateur pour l'achat des Produits sur la MarketPlace.

Les Conditions Particulières de Vente de chaque **Vendeur** (Conditions Particulières de Vente) seront accessibles via chaque fiche Produit, lesquelles

renseigneront, pour chaque **Vendeur** :

- Raison sociale du Vendeur ;
- Adresse du siège sociale du Vendeur ;
- Numéro de RCS ;
- Numéro de téléphone ;
- Adresse email ;
- Désignation des Transporteurs ;
- Frais de livraison applicables sur les « Produit Hors Gabarit » (applicables selon les Produits) ;
- Territoires de livraison ;
- Garantie commerciale ;
- Frais de retour applicables sur les « Produit Hors Gabarit » pour les Vendeurs susceptibles de proposer de proposer de tels produits ;
- Modalités d'exercice du droit de rétractation.

Tout Utilisateur pourra avoir accès à la Marketplace mise en ligne sur le Site de **BrandAlley** et tout autre Site exploité par BrandAlley.

Pour acquérir les Produits de la Marketplace, l'**Utilisateur** devra procéder aux démarches préalables décrites dans les Conditions Générales de Vente de **BrandAlley**.

Article 2 : Protection des données

Le renseignement des informations nominatives collectées directement auprès de vous, dans le cadre de la vente à distance est obligatoire, ces informations étant nécessaires pour l'enregistrement, le traitement, la livraison des commandes, l'établissement des factures. Ces informations sont strictement confidentielles. Le défaut de renseignement implique le rejet automatique de la commande.

Les données peuvent également, dans le cadre des obligations de BRANDALLEY, être traitées dans le cadre d'opérations de lutte contre la fraude à la carte bleue, lutte contre le blanchiment des capitaux ou de la lutte contre le financement du terrorisme. Ces informations sont à destination exclusive des services habilités de BRANDALLEY, ses éventuels prestataires et, le cas échéant, aux organismes officiels et aux autorités administratives ou judiciaires, et seront conservées pendant 5 ans à l'issue du contrat.

Les données traitées dans le cadre d'opérations de prospection avec votre accord ne pourront être conservées plus de 3 ans après le dernier contact émanant de votre part ou dans le cadre de votre opposition. Dans le cadre d'une commande, les données sont archivées pendant 5 ans à l'issue de la prestation.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition à la prospection, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la

communication de vos données à caractère personnel après votre décès. Vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Pour exercer vos droits, merci de vous adresser par courrier à DPO ACTECIL, 204 AVENUE DE COLMAR, 67100 STRASBOURG, ou par email à dpo_brandalley@actecil.fr

Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Les données personnelles peuvent être traitées en Tunisie et Maroc pour la gestion de l'appel de l'utilisateur pour le traitement de la commande de l'utilisateur.

Si l'utilisateur contacte le service client BRANDALLEY, le conseiller accèdera directement à son dossier personnel grâce à son numéro de téléphone. Ce dernier apparaît temporairement sur son poste de travail. L'appel de l'utilisateur sera susceptible d'être enregistré à des fins d'amélioration de la qualité de service. Si l'utilisateur le refuse, il devra l'indiquer lors de l'appel.

De même, si le dispositif est actif, un chargé de clientèle pourra échanger avec l'utilisateur grâce à une messagerie instantanée et il pourra avoir accès aux pages visualisées par l'utilisateur de manière à lui apporter une aide adaptée. L'utilisateur devra toujours lui en laisser la possibilité.

La collecte des données est destinée à gérer et à suivre la commande du Client, à renforcer les services offerts au Client et mieux répondre à ses attentes. La société BRANDALLEY France peut être amenée à communiquer les données personnelles de ses clients à la société Avis Vérifiés (RCS Marseille 750 882 375) pour recueillir leur avis sur leur expérience d'achat dans le respect de la norme AFNOR NF Z74-501. Ces données ne pourront en aucun cas faire l'objet d'une cession à l'extérieur de la Société BRANDALLEY France en dehors du cadre défini dans les présentes CGV.

Article 3 : Territoires concernés

France métropolitaine hors Corse

Article 4 : Fiches Produits

Le **Vendeur** produira une fiche Produit relative à chaque Produit mis en Vente par le biais de la MarketPlace de **BrandAlley** qui indiquera de manière précise :

- Le nom du **Vendeur** avec les mentions relatives à son identité,
- La description dudit Produit et ses caractéristiques,
- Son prix,
- Sa disponibilité,

Étant précisé que la disponibilité des Produits est régulièrement mise à jour

par les Vendeurs et qu'il peut arriver exceptionnellement que ces informations s'avèrent inexactes ou erronées. La disponibilité du Produit doit systématiquement faire l'objet d'une confirmation par le Vendeur après la confirmation de chaque commande.

Article 5 : Messagerie mise à la disposition de l'Utilisateur

L'Utilisateur pourra interroger le **Vendeur** du Produit par le biais de la messagerie du service client de **BrandAlley** accessible depuis l'espace client de l'**Utilisateur**, une fois la commande du Produit passée.

Toute question de **l'Utilisateur** portant sur le Produit, sa livraison, le service après-vente, le service de son droit de rétractation, ou tout autre motif, pourra être posée par le biais de la messagerie de **BrandAlley** accessible depuis le compte client de l'Utilisateur ou sera transmise par le service client **BrandAlley** au **Vendeur**.

La réponse du **Vendeur** sera consultable depuis l'espace de **l'Utilisateur** sur son compte client.

Le Vendeur apportera une réponse à l'utilisateur dans un délai de 72 heures ouvrées.

Article 6 : Prix des Produits

Chaque **Vendeur** de la Marketplace déterminera le prix de ses Produits qu'il pourra librement fixer dans le respect des lois et règlements applicables.

Le prix des Produits sera indiqué en euro toutes taxes comprises hors frais de livraison.

Les prix ne sont jamais négociables par **l'Utilisateur** et pourront être modifiés par le **Vendeur** à tout moment avant finalisation de la **Commande** par **l'Utilisateur**.

En aucun cas, cette modification de prix ne pourra être applicable à une commande déjà validée par **l'Utilisateur**.

Article 7 : Commande des Produits

Pour passer une commande via la Marketplace, l'Utilisateur doit suivre la procédure de commande en ligne en respectant les étapes suivantes :

- L'Utilisateur ajoute dans son panier le ou les Produits qu'il souhaite commander ;
- L'Utilisateur vérifie le détail de sa commande et le prix, procède le cas échéant aux modifications qu'il souhaite, puis valide le panier ;
- L'Utilisateur s'identifie grâce aux identifiants de son compte ou crée un compte personnel conformément à l'article 1 des Conditions Générales de Vente BrandAlley ;
- L'Utilisateur détermine le lieu où il souhaite que sa commande soit livrée ;
- L'Utilisateur prend connaissance du récapitulatif de sa commande qui lui est proposé et procède le cas échéant aux modifications qu'il souhaite ;
- L'Utilisateur accepte avant le paiement de sa commande les présentes Conditions Générales de Vente BrandAlley, les Conditions Générales de Vente de la Marketplace et les Conditions Particulières des Vendeurs concernées ;
- L'Utilisateur détermine son moyen de paiement et paie sa commande.

À l'issue de ces étapes :

- BrandAlley adressera à l'Utilisateur un email lui confirmant l'enregistrement de sa commande ;
- BrandAlley procèdera aux vérifications nécessaires afin de s'assurer que la commande ne présente aucun risque de fraude. En cas de risque de fraude avéré, la commande sera annulée ;
- BrandAlley transmettra la commande de l'Utilisateur au(x) Vendeur(s) afin qu'il confirme ou non la disponibilité du/des Produit(s) commandé(s) ;
- En cas d'indisponibilité du Produit commandé, l'Utilisateur sera informé par email de l'annulation de sa commande ;
- En cas de disponibilité, l'Utilisateur recevra un email de confirmation d'expédition, une fois les Produits expédiés par le Vendeur ;

Article 8 : Paiement des Produits par l'Utilisateur

L'Utilisateur devra régler en ligne à la société **BrandAlley France** les Produits au moment de la commande par carte (Bleue, Visa, Eurocard, Mastercard).

Chaque Commande ne sera débitée à l'Utilisateur qu'après l'acceptation de la

commande par le(s) Vendeur(s).

Article 9 : Livraison des Produits par le Vendeur

Les Produits ne pourront être expédiés qu'à des adresses de livraison situées en France Métropolitaine hors Corse, sauf indications contraires par le **Vendeur** du Produit indiquées dans les Conditions Particulières de Vente.

Les Produits seront transportés aux risques du **Vendeur**, qui supportera par ailleurs les éventuels frais de douane et d'import.

La procédure de livraison est la suivante :

Après confirmation de la commande par le **Vendeur**, **BrandAlley** indique au **Vendeur** l'adresse de livraison, telle que communiquée par l'**Utilisateur** ; il appartient à l'**Utilisateur** de s'assurer que l'adresse qu'il a indiquée est correcte et qu'elle permet de recevoir les Produits commandés. La responsabilité de **BrandAlley** et du **Vendeur** ne pourra être engagée en cas de non livraison du Produit due à une erreur sur l'adresse de livraison communiquée par l'**Utilisateur**.

Le **Vendeur** expédie directement les Produits commandés à l'adresse indiquée.

L'**Utilisateur** reçoit un email de **BrandAlley** l'informant de l'expédition des Produits par le **Vendeur**.

L'**Utilisateur** pourra contacter le **Vendeur** à tout moment par le biais de la messagerie **BrandAlley** accessible depuis l'espace de l'**Utilisateur** sur son compte client pour connaître l'avancée de la livraison de la commande.

A réception de la commande, l'**Utilisateur** pourra exercer son droit de rétractation ou faire part d'éventuelles réclamations concernant les Produits (dommages, non-conformité), selon les modalités décrites et dans les délais indiqués à l'article 6 des Conditions Générales BrandAlley;

Dans le cas où la livraison des Produits appelle des réserves, l'**Utilisateur** pourra les notifier au transporteur au moment de la livraison.

Conformément à l'article L216-2 du Code de la Consommation, en cas de

manquement du Vendeur à son obligation de livraison du Produit à l'expiration d'un délai de trente jours après la validation de la Commande, l'Utilisateur peut résoudre la Vente, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par un écrit sur un autre support durable, si, après avoir enjoint, selon les mêmes modalités, le Vendeur d'effectuer la livraison dans un délai supplémentaire raisonnable, ce dernier ne s'est pas exécuté dans ce délai.

La Vente est considérée comme résolue à la réception par le Vendeur de la lettre ou de l'écrit l'informant de cette résolution, à moins que le Vendeur ne se soit exécuté entre-temps.

L'Utilisateur peut immédiatement résoudre la Vente lorsque le Vendeur refuse de livrer le Produit ou lorsqu'il n'exécute pas son obligation de livraison du Produit à la date ou à l'expiration du délai de trente jours suivant la validation de la Commande.

A l'issue de ce délai, si la livraison du Produit à l'**Utilisateur** n'avait pas été effectuée ou si le **Vendeur** n'avait pas pu établir avoir livré la commande, et si le défaut de livraison n'est pas imputable à l'**Utilisateur**, l'**Utilisateur** pourra annuler, par écrit, la Vente en contactant directement le **Vendeur**, par le biais de la messagerie **BrandAlley** accessible depuis son espace Client. Le **Vendeur** demandera alors à **BrandAlley** de procéder au remboursement du prix payé par l'**Utilisateur**.

Article 10 : Réclamation par l'Utilisateur – Litiges

L'**Utilisateur** est informé qu'il pourra poser toute question relative au fonctionnement de la MarketPlace par le biais du service client de BrandAlley en France par les moyens ci-dessous :

Numéro de téléphone : 04 81 09 04 29 ;

Jour et horaires d'ouverture : Lundi au Samedi de 8h30 à 20h00 ;

Au besoin, la question sera transmise par le service Client BrandAlley au Vendeur.

En cas de réclamation concernant les Produits livrés (Produits endommagés, Produits non conformes à la commande ou à la Fiche Produit, Produits manquants etc...), l'**Utilisateur** devra prendre contact avec le **Vendeur**, par le biais de la messagerie **BrandAlley** accessible depuis son espace client, en application des articles L. 211-4 et suivants du Code de la Consommation.

Le **Vendeur** règlera par lui-même le litige l'opposant à **l'Utilisateur**. **L'Utilisateur** et le **Vendeur** feront leurs meilleurs efforts pour parvenir à une résolution amiable du litige. A défaut de résolution amiable, **BrandAlley** se réserve le droit d'intervenir dans la résolution du litige, en tant que médiateur.

L'Utilisateur devra suivre les instructions communiquées par le service client du **Vendeur** notamment les modalités de retour pour renvoyer le Produit endommagé ou non-conforme, conformément aux Conditions Particulières de Vente du **Vendeur** concerné.

Après réception du Produit et constat de la non-conformité ou du dommage par le **Vendeur**, ce dernier enverra, selon le choix du **Vendeur**, soit un nouveau Produit à **l'Utilisateur**, sans frais supplémentaire, dans les mêmes Conditions que celles prévues à l'article 6.4 des Conditions Générales de Vente de la Société **BrandAlley France**, soit indiquera à **BrandAlley** de procéder au remboursement des sommes reçues de **l'Utilisateur** pour l'achat de ce Produit.

Article 11 : Garanties des Produits

11.1 Garanties Légales

Tous les Produits vendus par le biais de la Marketplace bénéficient de la garantie légale de conformité (**Articles L 217-4 et suivants du Code de la Consommation**) et de la garantie contre les vices cachés (**Articles 1641 et suivants du Code Civil**) permettant de renvoyer les Produits défectueux au **Vendeur**.

L'Utilisateur est informé que le **Vendeur** du Produit, dont le nom et l'adresse du siège sociale exacte figurent dans les Conditions Particulières, est le garant de la conformité des Produits au contrat dans le cadre de ces deux garanties légales. **L'Utilisateur** devra contacter le **Vendeur** pour mettre en œuvre ces garanties et lui adresser des photographies du Produit et plus particulièrement des défauts de conformité constatés par **l'Utilisateur**.

Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois à partir de la délivrance du Produit sont présumés exister au moment de la délivrance du Produit, sauf preuve contraire.

L'Utilisateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du

Produit pour agir en application de la garantie légale de conformité.

Dans ce cas, **l'Utilisateur** peut choisir entre la réparation ou le remplacement du Produit, étant précisé que le **Vendeur** peut ne pas procéder selon le choix de **l'Utilisateur** si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du Produit ou de l'importance du défaut. Il est alors tenu de procéder, sauf impossibilité, selon la modalité non choisie par **l'Utilisateur**.

Il est rappelé que la garantie légale de conformité s'applique indépendamment de l'éventuelle garantie commerciale qui pourrait être consentie par le **Vendeur**.

Par ailleurs, **l'Utilisateur** peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du Code civil. Dans cette hypothèse, **l'Utilisateur** pourra choisir entre la résolution de la Vente ou une réduction du prix de Vente conformément à l'article 1644 du code civil.

Article L217-4 du Code de la Consommation :

Le Vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L217-5 du Code de la Consommation :

Le bien est conforme au contrat :

1°) s'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le Vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le Vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2°) Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du Vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L217-12 du Code de la Consommation : L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L217-16 du Code de la Consommation : Lorsque l'acheteur demande au Vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Article 1641 du Code Civil : Le Vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'Acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 al 1er du Code Civil : L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

11.2 Garanties Commerciales

11.2.1 Certains Produits peuvent bénéficier d'une garantie commerciale, gratuite ou payante, accordée par le **Vendeur**. Dans ce cas, le contenu, les modalités de mise en œuvre, la durée et l'étendue territoriale de la garantie commerciale accordée seront détaillés sur la Fiche Produit et un contrat écrit sera remis par le **Vendeur** au moment de la livraison du Produit garanti.

Il est rappelé que la garantie commerciale ne prive pas l'**Utilisateur** des dispositions relatives à la garantie des vices cachés ou la garantie légale de conformité, telles que rappelées à l'article 10.1 des présentes Conditions Générales.

Certains Produits peuvent également bénéficier d'une garantie commerciale dite « fabricant » à laquelle le **Vendeur** n'est pas partie. L'étendue et la durée de cette garantie varient selon les fabricants. **L'Utilisateur** peut consulter les termes exacts de cette éventuelle garantie sur le Site Internet du fabricant et dans la notice du Produit.

Il est rappelé que les garanties commerciales ne s'appliquent pas en cas d'usure normale (piles, têtes de lecture,...) ou due à une utilisation anormale du Produit, de pannes liées à un mauvais branchement de l'appareil ou au non-respect de la notice d'emploi, à un choc, un défaut d'utilisation ou

d'entretien ou à des causes extérieures au Produit (tous cas de force majeure et notamment, foudre, dégâts des eaux, etc.).

11.2.2 Certains Produits peuvent également bénéficier d'une garantie commerciale dite « Garantie Fabricant » indiquée sur la fiche Produit des Produits concernés. Cette garantie consentie par le Fabricant ne lie pas **BrandAlley** qui ne pourra être tenue pour responsable en cas de refus du Fabricant de mettre sa garantie. L'étendue et la durée de cette garantie varie selon les fabricants.

11.3 Extension de Garantie

La garantie commerciale initiale prévue pour les Produits mis en Vente peut être étendue. Le contenu, les modalités de mise en œuvre, le prix, la durée et l'étendue territoriale de cette extension de garantie payante est indiquée, si elle existe, sur la fiche Produit de chaque Produit concerné.

Article 12 : Responsabilité

Le **Vendeur** assume l'entière responsabilité en ce qui concerne les Produits qu'il met en Vente par le biais la Marketplace et traitera seul les réclamations relatives aux Produits.

Par ailleurs, **BrandAlley** étant seulement un hébergeur de la Marketplace et un intermédiaire entre le **Vendeur** et l'**Utilisateur**, cette dernière décline toute responsabilité relative à la Vente conclue entre le **Vendeur** et l'**Utilisateur** sur la Marketplace. Ainsi, l'**Utilisateur** exonère **BrandAlley** de toute responsabilité qui pourrait survenir dans l'exécution de la Vente, notamment en ce qui concerne la conformité des Produits, la conformité de l'offre de Vente, la conformité du service après-Vente, la titularité des droits de propriété intellectuelle et industrielle relatifs aux Produits.

BrandAlley ne pourra voir sa responsabilité engagée envers l'**Utilisateur** que pour des faits qui lui seront directement imputables en sa qualité d'intermédiaire et qui auront causé un préjudice direct à l'**Utilisateur**. Il est ici indiqué que **BrandAlley** ne se porte pas du croire sur les relations créées dans le cadre de la Marketplace.

La responsabilité de **BrandAlley** et/ou du **Vendeur** ne pourra être engagée dans le cas où l'inexécution de leurs obligations seraient imputables : soit à

une mauvaise utilisation de la Marketplace par l'**Utilisateur** ou par une faute de ce dernier, soit à un fait imprévisible et insurmontable d'un tiers; soit à un cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence française.

De même, la responsabilité de **BrandAlley** ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une interruption ou rupture de service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques.

12.1 Garanties et responsabilité

Il est préalablement rappelé :

L'arrêté du 18 décembre 2014 relatif aux informations contenues dans les conditions générales de vente en matière de garantie légale en son article 3 est rappelé ci-après :

Article 3 :

« Les conditions générales de vente des contrats de consommation font figurer, dans un encadré, les mentions selon lesquelles lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, le consommateur :

- *bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;*
- *peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L211-9 du Code de la Consommation ;*
- *est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les 6 mois suivant la délivrance du bien. Ce délai est porté à 24 mois à compter du 18 mars 2016, sauf pour les biens d'occasion.*

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale consentie.

Le consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du Code Civil et que dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code Civil. »

Tous les Produits vendus par le biais du site bénéficient de la garantie légale de conformité (**Articles L 217-4 et suivants du Code de la Consommation**) et de la garantie contre les vices cachés (**Articles 1641 et suivants du Code Civil**) permettant de renvoyer les Produits défectueux au **Vendeur**.

L'acheteur est informé que le **Vendeur** du Produit, dont le nom et l'adresse du siège sociale exacte figurent dans les Conditions Particulières, est le garant de la conformité des Produits au contrat dans le cadre de ces deux garanties légales. **L'acheteur** devra contacter le **Vendeur** pour mettre en œuvre ces garanties et lui adresser des photographies du Produit et plus particulièrement des défauts de conformité constatés par l'**acheteur**.

Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois à partir de la délivrance du Produit sont présumés exister au moment de la délivrance du Produit, sauf preuve contraire.

L'acheteur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du Produit pour agir en application de la garantie légale de conformité.

Dans ce cas, **l'acheteur** peut choisir entre la réparation ou le remplacement du Produit, étant précisé que le **Vendeur** peut ne pas procéder selon le choix de **l'acheteur** si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du Produit ou de l'importance du défaut. Il est alors tenu de procéder, sauf impossibilité, selon la modalité non choisie par **l'acheteur**.

Il est rappelé que la garantie légale de conformité s'applique indépendamment de l'éventuelle garantie commerciale qui pourrait être consentie par le **Vendeur**.

Par ailleurs, **l'acheteur** peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du Code civil. Dans cette hypothèse, **l'acheteur** pourra choisir entre la résolution de la Vente ou une réduction du prix de Vente conformément à l'article 1644 du code civil.

Article L217-4 du Code de la Consommation :

Le Vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L217-5 du Code de la Consommation :

Le bien est conforme au contrat :

1°) s'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le Vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le Vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2°) Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du Vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L217-12 du Code de la Consommation : L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L217-16 du Code de la Consommation : Lorsque l'acheteur demande au Vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Article 1641 du Code Civil : Le Vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'Acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 al 1er du Code Civil : L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Article 13 : Données nominatives

Le renseignement des informations nominatives collectées dans le cadre de la Vente à distance est obligatoire, ces informations étant nécessaires pour l'enregistrement, le traitement, la livraison des commandes, l'établissement des factures et la lutte contre la fraude à la carte bleue. Ces informations sont strictement confidentielles. Le défaut de renseignement implique le rejet automatique de la commande.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le traitement des informations nominatives collectées sur le Site a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (Déclaration CNIL). L'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant. Pour exercer ce droit, l'Utilisateur devra adresser un courrier postal au service client de BrandAlley (adresse ci-dessus mentionnée) ou à l'email serviceclient@brandalley.com.

Les données personnelles peuvent être traitées en Tunisie et au Maroc pour le traitement des appels de l'Utilisateur à BrandAlley et le suivi des Commandes opérées sur le Site.

Si l'Utilisateur contacte le service client BrandAlley, le conseiller accèdera directement à son dossier personnel grâce à son numéro de téléphone. Ce dernier apparaît temporairement sur son poste de travail. L'appel de l'Utilisateur sera susceptible d'être enregistré à des fins d'amélioration de la qualité de service. Si l'Utilisateur le refuse, il devra l'indiquer lors de l'appel.

De même, un chargé de clientèle pourra échanger avec l'Utilisateur grâce à une messagerie instantanée et il pourra avoir accès aux pages visualisées par l'Utilisateur de manière à lui apporter une aide adaptée.

Enfin, pour les besoins du traitement des **Commandes** par les **Vendeurs**, l'**Utilisateur** est informé que ces derniers auront accès à certaines de ses données nominatives (nom, prénom, adresse email, adresse postale et numéro de téléphone), ce que l'**Utilisateur** accepte expressément, sans réserve d'aucune sorte, par l'acceptation les présentes **Conditions**

Générales de Vente Marketplace « Vendu et expédié par un tiers ».

Article 14 : Propriété intellectuelle

Tous les éléments du Site Internet, qu'ils soient visuels ou sonores, y compris la technologie sous-jacente, sont protégés par le droit d'auteur, des marques ou des brevets.

Ainsi, aucun des documents provenant du Site Internet ne peut être copié, reproduit, re-publié, téléchargé, posté, transmis ou distribué d'aucune manière que ce soit, sauf dans les Conditions suivantes : il est possible de télécharger une copie des documents sur un ordinateur pour votre utilisation personnelle et uniquement à des fins non commerciales, pourvu que vous ne modifiez pas les informations et que vous conserviez intacts tous les copyrights et autres mentions de propriété. La modification de ces documents ou leur utilisation par les Utilisateurs dans un autre but constitue une infraction aux droits de propriété intellectuelle et industrielle de **BrandAlley** et des **Vendeurs**.

Article 15 : Preuve – Conservation et Archivages des transactions

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de **BrandAlley** et de ses partenaires dans des Conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme des preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties.

L'archivage des bons de commande est effectué sur un support fiable et durable de manière à correspondre à une copie fidèle et durable conformément aux articles 1360 et 1379 du Code Civil.

Dans tous les cas, la fourniture en ligne du numéro de carte bancaire et la validation finale de la commande vaudront preuve de l'intégralité de ladite commande, conformément aux dispositions l'article 1366 du Code Civil et vaudront exigibilité des sommes correspondant à la saisie des articles figurant sur le bon de commande.

Cette validation vaut signature et acception expresse de toutes les opérations effectuées au moyen de la Marketplace. Toutefois, en cas d'utilisation frauduleuse de sa carte bancaire, **l'Utilisateur** est invité, dès le constat de cette utilisation, à contacter le Service Client de **BrandAlley** en appelant le **04 81 09 04 29** (prix d'un appel local ou national) **ou par email** :

serviceclient@brandalley.com

Article 16 : Contenus Illicites ou Litigieux

BrandAlley se réserve tout droit de supprimer toute information ou tout contenu manifestement illicite mentionné sur le Site Internet. Les Utilisateurs sont invités à aviser **BrandAlley** de tout type d'information ou contenu illicite ou litigieux en contactant le Service Client de **BrandAlley**.

Article 17 : Intégralité

Dans l'hypothèse où l'une des clauses des Conditions Générales deviendrait nulle ou non avenue par un changement de législation, de réglementation ou par une décision de justice, ceci n'affecterait en aucun cas la validité et le respect des présentes Conditions Générales.

Article 18 : Loi Applicable et compétence juridictionnelle

Les Conditions Générales sont soumises à la loi française, sans préjudice de dispositions légales impératives. Le tribunal compétent en cas de litige sera celui du lieu de domicile du défendeur ou, au choix du demandeur, du lieu de livraison effective du Produit.

Le Site Internet est conforme à la législation française, et en aucun cas, **BrandAlley** ne donne de garantie de conformité à la législation locale qui serait applicable, dès lors que **l'Utilisateur** accède au Site Internet à partir d'autres pays.

Article 19 : Ventes d'Alcool

19.1 Protection des mineurs

Conformément à l'article L 3342-1 du Code de la Santé Publique qui stipule que la Vente d'alcool à des mineurs de moins de dix huit (18) ans est interdite, **l'Utilisateur** s'engage en validant sa commande de vin ou de toute autre boisson alcoolisée, à avoir dix-huit ans révolus à la date de la commande.

BrandAlley et le **Vendeur** se réservent le droit d'annuler toute commande passée par une personne qui s'avérerait être âgée de moins de 18 ans.

19.2 Abus d'alcool

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer et apprécier avec modération.

Annexe 1 : Conditions particulières des Vendeurs

Exemple :

The screenshot shows a modal window titled "CONDITIONS DU PARTENAIRE" with a "FERMER X" button in the top right corner. The modal contains the following information:

- Nom du vendeur : Céline Opticien Lunetier
- Raison sociale : SAS OCR
- Adresse : 6 rue du stade BP 62 68400 Riedisheim France Metropolitaine
- N° d'identification (SIRET) : 51818094800029
- Numéro de TVA :
- Numéro de téléphone de la relation client : 01 88 33 50 56
- Adresse e-mail de la relation client : contact@celine-opticien-lunetier.fr
- Désignation des transporteurs : La Poste
- Frais de livraison applicables selon les produits : N/A
- Territoires de livraison : France Métropolitaine (Hors Corse)
- Garantie commerciale : N/A
- Modalité d'exercice du de rétractation (applicable également en cas de produits défectueux) : Le client dispose d'un délai de 30 jours pour retourner le(s) produit(s) commandé(s) par le biais d'une étiquette prépayée (déduite du remboursement final). Adresse de retour : CELINE OPTICIEN LUNETIER SARL OCR 6 Rue du Stade 68400 Riedisheim

Below the modal, a yellow button labeled "AJOUTER AU PANIER" is visible. To its right, the following text is displayed:

- Livré le mardi 4 juin
- POUR CE PRODUIT :**
- Livraison Gratuite
- Vendu et expédié par [Céline Opticien Lunetier](#)
- Article point noir